

# Prothésistes dentaires

Caisse d'Assurance  
Retraite et Santé Au Travail  
du Languedoc-Roussillon  
*Département prévention/tarifification  
des risques professionnels*

## Produits chimiques

Cancérogènes - Mutagènes  
Reprotoxiques



**Vous êtes concernés**

### Comment protéger sa santé ?

Une action à l'initiative du service de santé au travail AIPALS, de l'Organisation Professionnelle des Prothésistes Dentaires de l'Hérault et du service prévention de la Carsat Languedoc-Roussillon.

## Les constats

Votre activité vous expose à des substances dangereuses, manipulées ou émises lors des procédés de fabrication (liste non exhaustive).

- Les poussières de silice.
- Les poussières et fumées d'alliage métallique : béryllium, chrome, cobalt, cadmium, nickel.
- Le formaldéhyde.
- L'amiante.
- Les fibres céramiques réfractaires.

## La démarche

**Rappel réglementaire**

**L'employeur doit réaliser l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs** *article L4121-3 du code du travail et notamment l'évaluation du risque chimique et CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique) articles R4412-5 et R4412-62.*

### Comment faire l'évaluation des risques chimiques et des CMR ?

- 1** Identifier les dangers et les situations d'exposition par unité de travail.
- 2** Evaluer les risques (selon le dommage causé, la fréquence et la durée d'exposition,...).
- 3** Planifier les actions de prévention et les priorités.

# Les sources d'information

- L'étiquette.
- Les fiches de données de sécurité transmises par le fournisseur.

## Repérage des CMR par pictogramme + phrases de risque



### T-TOXIQUE

- R45 peut provoquer le cancer
- R49 peut provoquer le cancer par inhalation
- R46 peut causer des altérations génétiques héréditaires
- R60 peut altérer la fertilité
- R61 risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant



### Xn NOCIF

- R40 effet cancérigène suspecté
- R68 possibilité d'effets irréversibles
- R62 risque possible d'altération de la fertilité
- R63 risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

## Nouvel étiquetage



### DANGER

- H350 peut provoquer le cancer
- H340 peut induire des anomalies génétiques
- H360 peut nuire à la fertilité ou au fœtus



### ATTENTION

- H351 susceptible de provoquer le cancer
- H341 susceptible d'induire des anomalies génétiques
- H361 susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

# Les outils

Méthodologie d'évaluation simplifiée du risque chimique (réf. ND 2233 de l'INRS) et outil informatique d'aide à la classification des risques potentiels - CLARICE (méthode et outil mis à disposition gratuitement par la Carsat L-R sur simple demande à : [prevdoc@carsat-lr.fr](mailto:prevdoc@carsat-lr.fr)).

# Les contacts

Pour vous accompagner dans cette démarche nous vous proposons de contacter votre médecin du travail et/ou le technicien de la Carsat L-R.

## Le service de santé au travail et le médecin du travail

Contact : [p.rio-lemar@aipals.com](mailto:p.rio-lemar@aipals.com)

### ● Montpellier AIPALS

429 rue Industrie - 34000 Montpellier  
☎ 04 67 06 20 10 - Fax : 04 67 06 20 20

### ● Lattes AIPALS

Zac Font Banquière avenue Figuière - 34970 Lattes  
☎ 04 67 15 93 30 - Fax : 04 67 15 93 31

### ● Lunel AIPALS

121 rue de l'Industrie - 34400 Lunel  
☎ 04 67 71 75 30 - Fax : 04 67 71 09 43

## Le service prévention de la Carsat L-R

Contact : [prev@carsat-lr.fr](mailto:prev@carsat-lr.fr)  
Site internet : [www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)

Adresse postale : 29 cours Gambetta - CS 49001  
34068 Montpellier cedex 2  
☎ 04 67 12 95 66 - Fax : 04 67 12 94 06

## Organisation Professionnelle des Prothésistes Dentaires de l'Hérault - OPPDH

Contact : [oppdh@orange.fr](mailto:oppdh@orange.fr)  
Adresse postale : 393 rue de l'avenir  
34370 Maraussan

